

On s'abonne au bureau des affaires européennes.
Prix: 12 fr. - PAR AN.
Paiement par trimestre et d'avance.

MESSAGER

DE TAHITI.

PARTIE OFFICIELLE.

M. Meijer juge de paix, a quitté Papeete le 1 novembre pour faire sa tournée dans les districts; il est, en même temps chargé du recensement des résidents européens.

Le 3 novembre, M. Darling, interprète du gouvernement a communiqué, par le district de Faau, l'application des échelles particulières, que les indigènes doivent constituer, en exécution de la loi votée par la dernière assemblée.

Par ordre de M. le Commandant Particulier, Commissaire Impérial p. i.

Le père Vital Laforgue, de la mission catholique a été autorisé à suivre une école particulière dans le district de Mata.

Par ordre du 3, les marins des bâtiments de commerce et les indigènes ont été autorisés à circuler librement le soir, pendant les représentations données par M. Martin. Les cafés et établissements publics communaux entre la direction d'artillerie et la rue qui porte le nom de la pétro Palmyre, pourront se fermer jusqu'à dix-heure après la sortie du théâtre.

Par décret impérial, daté du palais de St-Cloud le 12 juin 1856.

S. M. a accordé amnistie pleine et entière pour tous les délits et contraventions, en matière de police d'inscription, de navigation et de pêche maritimes, commis antérieurement à la date du présent décret.

Pour profit et l'utilité des délinquans devront faire leur déclaration de repentir, dans les délais suivants:

deux mois, pour ceux qui sont en France, sur le continent;

trois mois, pour ceux qui sont en Corse;

six mois, pour ceux qui sont hors du territoire, mais en Europe ou en Afrique;

un an, pour ceux qui sont hors d'Europe;

dix-huit mois, pour ceux qui sont au-delà du cap de Bonne-Espérance ou du cap Horn.

L'an prochain, n'est pas applicable aux frais de poursuites et d'instante, résultant de jugements passés en force de chose jugée, il ne pourra, en aucun cas, être opposé aux droits des tiers. Il ne sera point fait remise des sommes versées à la date du jour de la promulgation.

INONDATIONS.

Troisième liste des souscriptions reçues en faveur des victimes des inondations.

| | |
|---|-----------|
| Administration de la marine, | 4335.80c. |
| Aviso à vapeur le Styx, | 69.10. |
| M. M. Hart frères, négociants, | 400.00. |
| M. M. S. et R. G. règlement d'un couple en justice du paix, | 7 f 50. |
| Lequelville débitant, | 20.00. |
| Anon me, | 40.00. |
| Pivert, débitant de boisson, | 10.00. |
| Orsmond interprète, | 10.00. |
| doux jeunes anonymes, | 10.00. |

Total des sommes recueillies jusqu'à ce jour et versées au trésor. 31829.30c

Nous prions les assommoirs les personnes qui désiraient soustraire et qui auraient enlevé de la faveur jusqu'à ce jour, de déposer leurs offrandes chez le brigadier de la douane ou le directeur des affaires européennes. Les listes seront prochainement éloses et, par la première occasion, les sommes recueillies seront expédiées en France.

Le Commissaire impérial a reçu la lettre suivante de M. le capitaine du Styx.

ANNONCE : 1 fr. la ligne
caractère 9 points(pet. feu.)
AU COMPTANT
S'adresser au bureau des
affaires européennes.

Papeete, à bord de l'*Aviso à vapeur le Styx*.
Commandant.

J'ai l'honneur de vous informer que, selon votre instruction, une souscription ayant été ouverte à bord du Styx en faveur des victimes des inondations de France, je viens de faire remettre au trésor colonial la somme de soixante-neuf francs, dix centimes, produit de cette souscription.

As moment de notre passage à Valparaiso, le défaut absolu d'argent avait empêché l'équipage du Styx de joindre son officier à celle de ses chefs; aujourd'hui, dans d'autres conditions, il a été possible pour venir aux secours de nos compatriotes.

Cette insensibilité de ho... sentiments fait trop d'honneur à l'équipage du Styx, pour que je néglige de vous la faire connaître; c'est pour moi, un agréable devoir à remplir.

J'ais, avec respect, commandant,
votre très-obligeant serviteur,

Le lieutenant de vaisseau, commandant
du Styx,

Grimont.

Où lit dans le *Daily Neutrality* le 10 juillet: L'intérêt mondial de la France et de l'Angleterre est une entente cordiale des nations, elle a été scellée, entre les peuples français et anglais, par les dangers courus en commun et par l'assistance mutuelle qu'ils se sont promises lors du combat de bataille et sur la bataille meurtrière. Elle doit être scellée, entre les membres de la société, par des presents et généreux efforts pour soulager les pauvres que les intempéries font peser sur la France. A cette occasion, nous devons procéder avec un sentiment délicat. Les ressources de la France sont largement artisées pour qu'elle puisse répondre facilement aux désastres qui se sont étendus sur ell; mais une main amie peut empêcher la prolongation des souffrances individuelles. Le peuple anglais doit donc se hâter de prêter son assistance, fermement convaincu qu'il est que la bienveillance de la nation française a été non moins active si l'Angleterre eut eu à se sacrifier la guerre des États-Unis. Le sentiment de délectesse de la nation française ne peut trouver aucune objection à faire à une offre de cette nature, sauf que des Anglais leurs frères. Les Anglais qui résident en France ne sont restés en arrière de personne dans cette œuvre de philanthropie; les Anglais qui sont en Angleterre ne doivent pas rester en arrière de leurs compatriotes qui sont au dehors.

Que ces souscriptions soient immédiatement ouvertes à Londres et dans nos grands centres commerciaux en faveur des malheureux malades français. Nous devons montrer au monde que ce n'est pas seulement sur le champ de bataille ou dans les voies épaves et détourées de la politique, mais aussi par un échange fraternel d'assistance et de consultations dans les malheurs domestiques, que Français et Anglais forment désormais un tout uni et indivisible.

Où lit également dans le *Times*:
Aujourd'hui a eu lieu, à Mansion-House, le meeting convoqué par le lord maire en faveur des malades de France. On y remarqua, beaucoup de personnalités influentes. Le lord qui présidait était assisté de M. Hawkey, M. Scarry, du baron Rothschild, de sir F. Baring. Il a ouvert la séance en lisant une lettre du préfet de la Seine, M. Haussmann, en réponse à celle qu'il lui avait écrite ces jours derniers. Après avoir lu cette lettre, sa seigneurie a fait la description des ravages causés en France par les inondations, et fait un appel à la sympathie du peuple anglais en faveur des victimes du désastre.

Où a pris les résolutions suivantes: que ce meeting ait appris avec un vif intérêt les calamités dont les Français ont été victimes par suite des fortes inondations qui ont lieu dans plusieurs provinces de la France; que ce meeting, dans sa profonde sympathie pour le



provinces, désire unir sa coopération cordiale aux efforts qui se font en ce moment en France pour le soulagement immédiat des victimes (notamment du baron Rothschild); que, dans ce but, ma comité soit formé sous la présidence du lord maire avec mission de recevoir les souscriptions.

Le lord maire a annoncé qu'il avait déjà reçu de 5,000 à 5,000 l. st. (applaudissements), somme qu'il devait cette volonté transmettre à Paris.

Le meeting a terminé sa discussion en votant des recherches au lord maire.

M. le Préfet de la Seine a reçu du lord maire de la Côte de Londres la lettre suivante, relative aux inondations qui viennent de déborder le centre et le midi de la France.

« Monseigneur le préfet,

J'ai l'honneur de vous informer que, voulant répondre au vœu général des nos concitoyens, j'ai convoqué un meeting qui doit avoir lieu le vendredi prochain 13 juin, pour exprimer la sympathie que nous éprouvons pour les malheureux inondés du midi de la France, et pour venir en aide aux souscriptions qui se sont déjà ouvertes à Paris sous vos auspices.

« Veuillez agréer, monsieur le préfet, l'assurance de tous mes sentiments les plus distingués. Je vous prie d'autoriser la bouteille de une rende une réponse que je pourrai lire au meeting.

« David Salomon,
Lord maire. »

On lit dans la *Gazette de Lyon*: Un officier russe, amputé d'un bras et des deux jambes, qui se rend à Vichy, se trouvant à Lyon dans la journée de lundi. Il s'est fait conduire aux Charpennes, et a laissé aux inondés de nombreuses traces de sa générosité.

Nous voyons dans le *Moniteur*, au nombre des souscripteurs en faveur des victimes des inondations:

| | |
|--|---------|
| S. M. l'Impératrice. | 20,000. |
| et au nom du prince impérial. | 10,000. |
| Le général Jean-Napoleon. | 10,000. |
| Le prince Napoléon, son fils. | 5,000. |
| Le roi de Sardaigne. | 50,000. |
| Le prince Oscar, de Suède. | 5,000. |
| M. Le Comte de Moray. | 5,000. |
| M. Silas, banquier à Vienne. | 25,000. |
| Chambre des ministres. | 4,500. |
| Madame Boisot, l'illustre tragédienne. | 1,000. |
| Le marchand Narvaez. | 1,000. |
| Lé baron de Rothschild à Vienne. | 20,000. |
| Le marquis de Loddonberry. | 2,500. |

Théâtre.

Nous avons assisté mercredi dernier à la première des représentations que M. et Mme Martin doivent donner à Paris.

La case du " chef Antl. Pal " a été transformée en une salle de spectacle de 200 et installée avec le meilleur goût. La scène est bien disposée; quelques petites, elle laisse aux acteurs la liberté de leurs mouvements; les décors imposants sont d'un fort bon effet. En tout, il était impossible à M. Martin de tirer un meilleur parti du jeu des ressources dont il dispose.

Il n'y a pas des élégies à faire pour la bonne volonté que toute la société a mise à garder, les suffrages du public et des applaudissements qui n'ont pas fait défaut aux artistes. Les chansonniers ont été bien dits, les deux vaudevilles joués avec verve et entraînent les amateurs qui ont pris leur courage dans cette soirée ont droit à nos remerciements; du reste ils se sont fait bien mérités de leurs rôles; où a-t-on en a regarder que l'absence d'un certain "vieux" n'eût pas dans Jules et Nantette. Nous indiqueront où il a avec grand plaisir, appartenir ses scènes à ceux négligés de leurs amis, M. Castellini.

La représentation qu'on nous annonce pour mercredi prochain sera plus appropriée à leurs goûts et ne peut manquer d'avoir un grand succès,

OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES DU 1 Novembre 1856

| DATES. | MÉTÉOROLOGIE | | TEMPÉRATURE. | | | Moyenne de 6h. 10 à 6h. mat. 4 à 10h du soir. | Tension moyenne de la vapeur. | Humidité relat. en centaines. | Quantité de pluie tombrée | Vents dominants pendant le jour |
|--------|---|------------------------|--------------|---------|----------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------|--|
| | longueur moyenne oscillation diurne. | oscillation diurne. | Minima. | Maxima. | Moyenne. | | | | | |
| D. 1 | 29,0 | 29,0 | 23,6 | 26,8 | 25,7 | 24,55 | 21,63 | 93,4 | | E |
| D. 2 | 760,95 | 761,0 | 23,4 | 27,8 | 25,6 | 24,07 | 22,01 | 88,0 | | E |
| D. 3 | 760,60 | 760,9 | 23,4 | 28,4 | 25,85 | 25,15 | 21,41 | 86,0 | | E |
| D. 4 | 758,65 | 761,1 | 23,2 | 28,7 | 25,75 | 23,92 | 22,16 | 99,0 | 0,0350 | E |
| D. 5 | 759,24 | 761,2 | 23,0 | 27,6 | 25,80 | 23,93 | 22,61 | 91,0 | 0,0092 | E |
| D. 6 | 759,05 | 761,3 | 21,0 | 30,3 | 23,45 | 21,27 | 21,73 | 91,4 | 0,0074 | E.O. |
| V. 7 | 759,30 | 761,1 | 22,3 | 27,9 | 26,30 | 24,91 | 20,79 | 86,3 | | E |